JE VOTE FO Justice

Syndicat National

CAP - INTERRÉGIONALE - DISP TOULOUSE



Cher(e)s Collègues, Cher(e)s Camarades,

L'année 2026 aura une nouvelle fois démontré la détermination, le courage et le professionnalisme de l'ensemble des personnels du ministère de la Justice, et tout particulièrement des personnels pénitentiaires.

Dans des établissements confrontés à une surpopulation carcérale toujours plus forte, à des sous-effectifs persistants, à la violence quotidienne, aux trafics et à une perte croissante de repères, les personnels continuent d'assurer leurs missions avec engagement, souvent au prix de lourds sacrifices personnels.

Face aux agressions, aux menaces, aux projections et à la dangerosité grandissante de la population pénale, la sécurité des personnels doit être une priorité absolue. Les déclarations d'intention ne suffisent plus. Il faut des effectifs suffisants, des équipements adaptés, des établissements sécurisés, des réponses disciplinaires et judiciaires fermes, ainsi qu'un soutien sans faille de l'administration et du ministère.

► **FO Justice** refuse que les personnels soient considérés comme une simple variable d'ajustement, qu'ils soient exposés, agressés, injustement mis en cause ou jetés en pâture sans que leur institution les protège. **Défendre la sécurité, la dignité, l'honneur et la présomption d'innocence des agents restera au cœur de notre engagement.**

► **FO Justice** a déjà su démontrer sa capacité à obtenir des avancées historiques pour les **Personnels de Surveillance**, avec le passage en catégorie B et A des Corps d'Encadrement et d'Application, et de Commandement. Ces réformes ont apporté la reconnaissance statutaire et financière attendue depuis des décennies.

► **FO Justice** a également obtenu des avancées concrètes pour les **Personnels Administratifs** et **Techniques**, avec des revalorisations indemnitaires et statutaires, ainsi que la signature d'un relevé de conclusions engageant le ministère sur plusieurs années. Ces résultats constituent une première étape pour des personnels trop longtemps oubliés, alors même qu'ils sont indispensables au bon fonctionnement quotidien de nos services et de nos établissements.

► **FO Justice** a également créé une véritable filière syndicale pour les **Psychologues** et les **Assistant(e)s de Service Social**. Cette reconnaissance était nécessaire pour défendre leurs conditions d'exercice, leurs carrières et leurs spécificités professionnelles. Notre organisation a fait le choix d'agir concrètement afin que chaque catégorie de personnels trouve toute sa place au sein du ministère de la Justice.

Nous continuerons à défendre les CPIP, les Personnels Administratifs, Techniques, Sociaux, les Psychologues et l'ensemble de celles et ceux qui font vivre quotidiennement le service public pénitentiaire et judiciaire. Chaque agent, quel que soit son corps, son grade ou son statut, a droit au respect, à la reconnaissance et à la protection.

Mais rien n'est définitivement acquis. De nombreux combats restent à mener : les sous-effectifs, l'attractivité des métiers, les déroulements de carrière, le pouvoir d'achat, les conditions de travail, la reconnaissance de la pénibilité, la fidélisation des agents, la surpopulation carcérale et la sécurisation des établissements.

En décembre 2026, les élections professionnelles constitueront une échéance déterminante.

Ce scrutin déterminera la représentativité syndicale pour les quatre prochaines années, et donc la force de celles et ceux qui vous défendront dans les instances, face à l'administration, à tous les niveaux.

Depuis 2022, **FO Justice** a prouvé qu'un syndicalisme de résultats était possible. Un syndicalisme libre, indépendant et combatif, capable de négocier lorsque cela permet d'avancer, mais aussi de mobiliser et de s'opposer lorsque la situation l'exige.

FO Justice respecte ses engagements !
FO Justice revendique, agit et obtient !

Votre confiance renouvelée en décembre 2026 nous permettra de poursuivre les réformes engagées, d'en obtenir de nouvelles et d'imposer en priorités absolues la sécurité, la reconnaissance et la protection de tous les personnels.

En 2027, **FO Justice** sera au rendez-vous pour défendre vos droits, vos carrières, votre pouvoir d'achat, vos conditions de travail et votre intégrité physique et morale. Nous rappellerons sans relâche qu'aucune politique de la Justice ne peut réussir sans les femmes et les hommes qui la font vivre chaque jour.

En décembre 2026, donnons de la force à ceux qui vous défendent réellement.

En 2027, continuons ensemble à faire entendre la voix de tous les personnels.

Avec FO Justice, faisons de la sécurité, de la reconnaissance et du respect des agents une exigence absolue !

Emmanuel BAUDIN, Secrétaire général

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES
DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026

Votre Filière, Vos Représentants
Nos Combats ! ► fojustice.fr

FO RÉSISTER ! RIEN LÂCHER !

ACTION, RESPECT, ÉQUITÉ POUR TOUS LES PERSONNELS

REVENDICATIONS

▸ CAPI - DISP TOULOUSE

Justice
UISP - TOULOUSE

DERRIÈRE CHAQUE DOSSIER, IL Y A UNE CARRIÈRE !

Chères Collègues, Chers Collègues,

▸ La CAPI est une instance régionale dont les trois principales missions sont :

- le déroulé de carrière individuel
- le disciplinaire
- la stagiairisation et la titularisation.

Depuis 2024, une réforme HISTORIQUE a profondément modifié les perspectives d'évolution professionnelle en ouvrant de nombreuses possibilités de promotion. Les tableaux d'avancement se sont multipliés, rendant plus que jamais indispensable un accompagnement syndical compétent et réactif.

Première organisation syndicale en nombre de voix, **FO Justice** met toute sa représentativité et son expérience au service de chaque agent.

▸ Notre priorité est simple : défendre chaque situation individuelle avec rigueur, équité et détermination afin que chacun puisse faire valoir pleinement ses droits.

La CAPI est également amenée à examiner les dossiers disciplinaires. Les sanctions prononcées peuvent aller jusqu'à une exclusion temporaire de fonctions de un à trois jours. Dans ces situations parfois difficiles, vous pouvez compter sur des élus expérimentés, rompus à l'exercice de cette instance depuis de nombreuses années.

Cette expérience est un atout majeur pour assurer une défense efficace des agents, mais aussi pour les accompagner tout au long de leur parcours professionnel.

Parce que la compétence, l'expérience et la combativité de vos représentants font souvent la différence, il est essentiel de choisir une équipe capable de défendre vos intérêts avec efficacité.

En décembre 2026, votez pour la liste de l'UISP FO Justice !

Choisissez une équipe d'expérience, engagée à vos côtés et déterminée à défendre vos droits !

Le Secrétaire Interrégional FO Justice de Toulouse, Frédéric JENOT

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES
DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026

FO RÉSISTER ! RIEN LÂCHER !

JE VOTE FO Justice

ACTION, RESPECT, ÉQUITÉ POUR TOUS LES PERSONNELS

CANDIDATS

▸ CAPI - DISP TOULOUSE

FO Justice
UISP - TOULOUSE

CP Perpignan	Frédéric JENOT, CEA
MA Carcassonne	Yohann VERSCHELLE, CEA
CP Béziers	Jordan KAUFFMANN, CEA
CP Toulouse-Seysses	Jérôme COMBELLES, CEA
CP Toulouse-Seysses	Djamel IHALLAINE, CEA
CP Béziers	Béatrice BOIZET, CEA
CP Villeneuve-lès-Maguelone	Philippe MORON, CEA
MA Montauban	Magali BOMPARD, CEA



Élections Professionnelles
EN DÉCEMBRE, JE VOTE FO !

fojustice.fr

JE VOTE FO

Syndicat National Justice



Justice

ACTION, RESPECT, ÉQUITÉ

fojustice.fr